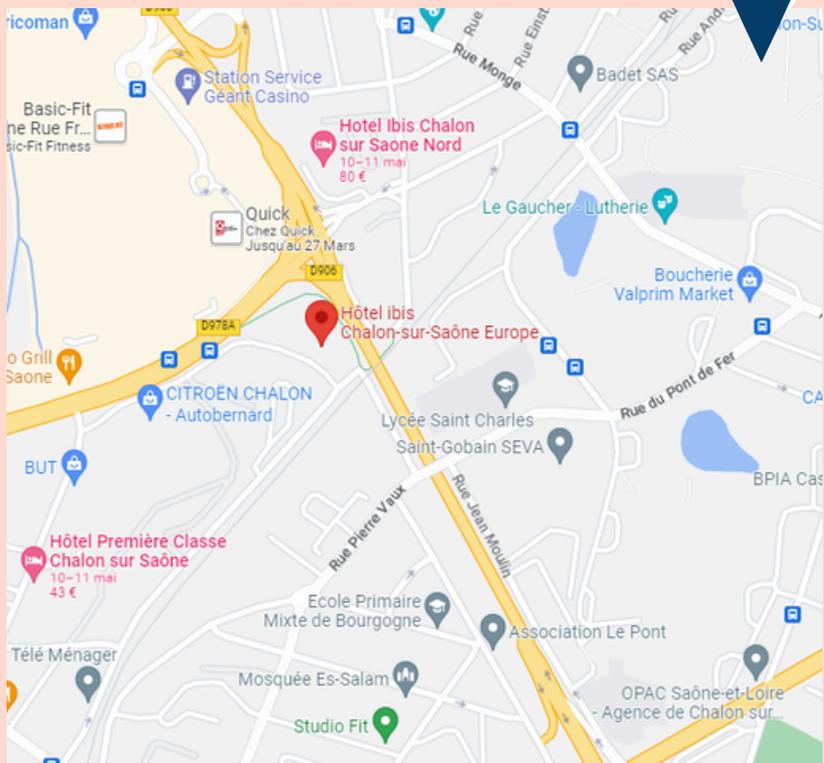


LIEU DE FORMATION :



HÔTEL IBIS EUROPE
2 RUE GEORGES FEYDEAU,
71100 CHALON-SUR-SAÛNE.
03 85 41 04 10

Tabagir
Pour votre santé



PROGRAMME

FORMATION D'INCLUSION AU RÉSEAU
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

Tabagir
Pour votre santé

JEUDI ET VENDREDI

25 & 26

SEPTEMBRE 2025, À CHALON-SUR-SAÛNE

CONTACT D'INSCRIPTION :

MÉNANA CHEMINI

Coordinatrice Régionale

mail : coordinatricebfc@tabagir.fr

Tél : 06.12.90.46.50 / Fax : 03.86.51.72.14

FINANCÉ PAR



JEUDI

- 08H45 : Arrivée des participants – Accueil
- 09H00 : Présentation Tab'agir
- 09H10 : Présentation de la formation / Pré-test
- 09H25 : Tour de Table
- 10H05 : Connaissance sur le tabac
- 11H05 : Relaxation dynamique + pause détente
- 11H35 : La dépendance
- 13H00 : REPAS
- 14H30 : Du conseil minimal à l'entretien motivationnel
- 15H30 : Activité énergisante
- 15H40 : Outils en tabacologie - dossier INPES – recommandations
- 17H10 : Pause détente
- 17H25 : L'approche en consultation, traitements pharmacologiques
- 18H25 : Les nouveaux produits du tabac et la e-cigarette
- 19H00 : Fin de la journée
- 19H30 : REPAS

VENDREDI

- 08H30 : Préparation de la journée/relaxation dynamique
- 08H40 : Tabac au féminin, tabac et grossesse
- 09H40 : Mini jeux de rôle
- 10H30 : Pause détente
- 10H45 : Les Thérapies Comportementales et Cognitives
- 12H00 : REPAS
- 13H30 : Ateliers par profession (prescription, diététique, TCC)
- 15H15 : Tab'agir mode d'emploi
- 16H00 : Post-test - bilan de fin de formation
- 16H30 : Adhésion
- 17:00 : Fin de formation

JEUDI ET VENDREDI 25 & 26 SEPTEMBRE 2025 À CHALON-SUR-SAÔNE

BULLETIN À COMPLÉTER AVANT LE 22 AOÛT 2024

Ménana CHEMINI - Coordinatrice régionale :

• Par mail : coordinatricebfc@tabagir.fr • Par tél : 06.12.90.46.50

Nom Prénom :

Profession* :

N° RPPS ou N° Adeli :

Adresse(s) (noter si plusieurs lieux de consultations) :

.....

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Tél pro :

Tél perso :

Mail :

Mail sécurisé :

Je pratique des consultations en distanciel : OUI NON

Pris en charge par Tab'agir pour tous les professionnels :

Le repas du jeudi midi : OUI NON

Le repas du vendredi midi : OUI NON

Pour les libéraux uniquement (pris en charge par Tab'agir) :**

La nuitée et le repas du jeudi soir¹: OUI NON

* Pour les diététicien.nes et psychologues clinicien.nes merci de nous joindre vos diplômes

¹ Si + de 45 min de route

**Pour les libéraux : les frais de déplacement + une indemnité compensatoire seront versés par virement en même temps que les premières consultations (RIB).